

La Bibliothèque Bleue telle qu'en elle-même

par Geneviève Bollème, Maître de conférences
à l'École des hautes études en sciences sociales.

La Bibliothèque des Arts et Traditions Populaires se trouve offrir aujourd'hui au public un fonds de la Bibliothèque Bleue tout à fait exceptionnel de par son étendue, de par sa qualité, et de par les moyens mis en oeuvre pour en faciliter l'accès. Monique Lambert et Marie-France Noël en font ici même l'histoire et la description.

Il se pourrait ainsi qu'un tel ensemble incite les chercheurs à venir ou à revenir à cette inépuisable Bibliothèque Bleue et les oblige à se poser de nouvelles questions ou à reviser certaines de leurs prises de position. En premier lieu, en effet, s'impose une remarque : jamais, à ce jour, il n'a été possible à des chercheurs de consulter en un même lieu un si grand nombre de livrets bleus. Il a toujours fallu chercher de bibliothèque en bibliothèque, et parfois même en province (notamment à Troyes) des références, des données, et souvent remplacer par des notes et des photocopies plus ou moins aisées (à cause

de la fragilité des livrets), une lecture directe. Autrement dit, les difficultés d'accès et la dispersion des sources rendaient non seulement les études malaisées, mais ont favorisé, en dépit d'un souci d'objectivité, une certaine partialité. Précisément, les nouvelles conditions de travail offertes doivent être susceptibles de changer non seulement l'approche, mais aussi la lecture de cette fameuse Bibliothèque Bleue, dont l'histoire n'a cessé d'être faite et refaite, non sans polémique parfois, depuis près de trente ans déjà.

Il est certain que trouver à sa disposition une soixantaine de recueils des *Bibles des Noël*s, pouvoir lire jusqu'à trente-cinq exemplaires d'un même « roman » édités en divers lieux et à des dates diverses, rencontrer des documents plus rares, parmi lesquels on peut citer des sortes d'ABC (*Système de lecture et Livre du Premier Age*), et il est bien d'autres cas de ce genre ; il est certain donc que l'abondance d'une telle documentation peut favoriser des études comparatives à

la fois plus étendues et plus fines ; mais il est vrai aussi que cette variété est capable de stimuler la seule curiosité et d'appeler à lire pour le simple plaisir, et la Bibliothèque Bleue pourrait permettre à des lecteurs de toutes origines de se rassembler autour d'elle presque comme autrefois. Ce qui nous incombe maintenant, c'est de faire subir à la Bibliothèque Bleue une dernière épreuve, non plus celle du temps passé, mais celle du temps présent : récapituler ce que l'étude historique nous a appris de son intérêt, et nous demander si, la lisant en son contexte même, c'est-à-dire en situant chacun de ces livrets dans la diversité de ses titres, de ses formes et de ses répétitions, nous ne nous y trouvons pas concernés, et de quelle façon.

Études faites sur la Bibliothèque Bleue.

Il faut rappeler qu'on a commencé à s'intéresser à la Bibliothèque Bleue dans les dernières décennies, comme à la préhistoire de nos livres et de nos

lectures, ou de leurs modes de transmission à un public élargi. Il s'agissait de se tourner vers une zone de «culture» indéfinie, obscure, et d'y déceler l'expression d'une mentalité qui a été un peu vite déclarée ou supposée «populaire». Histoire donc, décidée et faite d'emblée sur un mode politique puisque c'est la figure du peuple, voire d'une catégorie ou même d'une classe, que l'on cherchait à travers ce qui, dans les livrets - fussent-ils écrits pour lui - était susceptible de le caractériser. On pensait obtenir des livres, par une lecture en miroir, le portrait d'un sujet supposé qui en fait n'y était pas. L'histoire des intérêts qu'elle a suscités est bien l'histoire d'une réduction, et l'ordre de succession des études le dit bien.

La toute première, celle de Charles Nisard, est dûe à la censure, et le titre et la forme de son anthologie en portent la marque (1). Elle servit en quelque sorte d'introduction à un certain nombre de travaux qui portèrent plus particulièrement sur le colportage lui-même (2), puis sur les colporteurs, leurs origines, leurs migrations (3), et enfin sur le rôle et la place de cette culture (4) et de ce mode de distribution de librairie, notamment sous le Second Empire (5). On peut y ajouter quelques études qui ont porté sur l'iconographie et sur les fonds régionaux de la Bibliothèque Bleue,

notamment celle de Hélot sur la Normandie et celle de Louis Morin sur le fonds de Troyes.

Puis on en est venu ensuite à un essai d'intégration ou de réintégration (astreinte plus subtile) des livrets bleus, à la fois dans la société et dans l'histoire du livre. La première grande enquête lancée par Fernand Braudel dans laquelle la Bibliothèque Bleue a trouvé place, avait pour titre *Livre et Société* (6). On a parlé et reparlé alors de sa naïveté - mentionnée déjà de Montaigne à Nodier en passant par Rousseau - de sa marginalité, et surtout de son ambiguïté. C'est sans doute cette ambiguïté elle-même qui a finalement donné lieu aux meilleures études contemporaines, et retenu l'attention sur ce qui pouvait la caractériser.

Certains y ont vu «l'idée d'un maître imprimeur» (7), ou bien une «formule éditoriale» (8). Puis, au lieu d'y voir une sorte de «bibliothèque idéale» (du fait des titres et sujets choisis), on a cherché à la comparer - un peu hâtivement, une étude sur ce sujet reste encore à faire - à ce qu'est aujourd'hui le livre de poche. On a réduit son succès, ou sa fortune, à sa popularité, sans que l'on puisse donner à ce mot un sens précis. On s'est posé le problème de sa lecture (pourquoi tant de livres, pour quels lecteurs), et ainsi se sont imposées certaines réflexions ou révisions concernant le problème de l'alphabétisation.

Réécritures des textes bleus au long des siècles

Mais c'est la manière dont elle est écrite qui semble pouvoir encore susciter les travaux les plus fructueux. Il est en effet souhaitable d'envisager que soit faite «une histoire textuelle» (9), qu'on s'essaie à en retrouver les sources, car «elle s'est enrichie au cours des siècles, d'apports lettrés, dont certains sont tenus pour populaires» (10) peut-être à tort; il est essentiel qu'on examine de près «les restructurations narratives», «les remaniements stylistiques» (11), en un mot que l'on examine tout au long des siècles, les réécritures des textes bleus.

Sans doute est-ce aussi à cause des questions précédemment posées qu'il a fallu revenir à l'anthologie, ou reprendre tout autrement le principe de l'anthologie, c'est-à-dire tenter de faire valoir son universalité. D'où deux sortes d'anthologie.

L'une, tentant de considérer l'ensemble, et l'ensemble seulement : lire la Bibliothèque Bleue comme une bible (12), la considérer comme une bibliothèque, voire comme une somme encyclopédique, faire apparaître tout ce qui en elle touche à l'universalité. Monter les textes en suivant les divisions comme «naturelles» de son activité en tous domaines, en souligner le caractère utilitaire, pédagogique, ..., articuler les textes entre eux, et montrer comment ils entrent en relation les uns avec les autres. D'où la nécessité, afin de mettre en évidence ces liens, de suivre un texte-guide étranger, et d'où l'inconvénient aussi de se heurter, par là-même à une difficulté de lecture accrue.

(1) NISARD (Charles). - *Histoire des livres populaires ou de la littérature de colportage* / Charles Nisard. - Paris : Maisonneuve et Larose, 1968 (reproduction de l'édition de 1864). - 2 t. en 1 vol., VII-497 et 539 p.

(2) BROCHON (Pierre). - *Les Livres de colportage en France depuis le XVe siècle, sa littérature, ses lecteurs* / Pierre Brochon. - Paris : Gründ, 1954. - 153 p., grand in-8°, ill.

(3) KRAFT-POURRAT (Claire). - *Le Colporteur et la mercière : récit et enquête*. - Paris : Denoël, 1982. - 326 p.

(4) MANDROU (Robert). - *De la culture populaire aux 17e et 18e siècles : la Bibliothèque Bleue de Troyes*. - Paris : Stock, 1964. - 222 p. (2e éd. revue et corrigée : Paris : Stock, 1975. - 262 p.).

(5) DARMON (Jean-Pierre). - *Le Colportage de librairie en France sous le Second Empire*. - Paris : Plon, 1972. - 316 p. - (Coll. Civilisations et Mentalités).

(6) FURET (François). - *Livre et Société dans la France du XVIIIe siècle*. - Paris ; La Haye : Mouton, 1965.

(7) MARTIN (Henri-Jean). - *Histoire et pouvoir de l'écrit* / avec la collab. de Bruno Delmas ; préf. Pierre Chaunu. - Paris : Librairie Académique Perrin, 1988. - 518 p. - (Coll. Histoire et décadence).

(8) CHARTIER (Roger). - «Livrets bleus et lectures populaires» in *Histoire de l'édition française*. - Paris : Promodis, 1984. - T. 2 : *Le Livre triomphant (1660-1830)*. pp. 498-511. et CHARTIER (Roger). - *Lecture et lecteurs dans la France d'Ancien-Régime*. - Paris : Seuil, 1987. - 375 p. - (Coll. UH).

(9) CHARTIER. Op. cit.

(10) MARTIN. Op. cit.

(11) ANDRIES (Lise). - «La Bibliothèque Bleue : textes populaires et transcriptions lettrées» in : *Revue d'histoire littéraire de la France*, janv.-fév. 1981.

(12) BOLLEME (Geneviève). - *La Bible bleue : anthologie d'une littérature «populaire»* / Geneviève Bollème ; appendice et index établis par Nora Scott. - Paris : Flammarion, 1975. - 490 p.

Diversité des sujets

L'autre tentative, elle, voulait admettre la diversité des sujets, grâce à une publication par thèmes principaux «seule capable d'organiser cette diversité, et d'en rendre compte sans la trahir» (13), à condition que soient groupés et présentés cette fois des textes entiers. Pour ce faire, le projet devait comporter près de vingt volumes et aux thèmes traditionnels devaient s'en ajouter d'autres, élargis de telle sorte qu'ils puissent correspondre aux pôles d'intérêt des recherches actuelles. L'entreprise tourna court.

Si le principe de l'anthologie est toujours contestable (les textes fragmentés ne donnent qu'un aperçu), il est vrai et vérifié aussi que la Bibliothèque Bleue ne peut se prêter aujourd'hui à la publication de textes intégraux : en premier lieu, parce qu'elle relève encore d'un choix tout aussi arbitraire (on ne peut *bien* découper, pas plus qu'on ne peut *tout* publier) ; et en second lieu, parce que ce principe impose ou suppose un mode de lecture qui ne correspond pas à celui de la Bibliothèque Bleue.

Il faut admettre que la Bibliothèque Bleue, depuis qu'on l'étudie, n'a jamais pu se prêter à une quelconque classification, fût-elle travail obligé de l'historien. Les divisions par thèmes ont toujours dû être revues ou recommencées ; elles ont varié, selon les auteurs, d'une dizaine à près d'une trentaine. Le point faible de toutes les études, c'est la mise en thèmes ; son point faible ou bien le nôtre.

Ce constat oblige à reconnaître que c'est essentiellement sa diversité qui fait sa particularité, et qu'elle ne saurait être que le champ privilégié d'études comparées, ou de lectures que l'on pourrait dire dispersées.

En effet, on ne peut retenir en particulier aucun genre, aucun style ; aucun sujet n'y fait loi ; les chiffres ou les comptages sont toujours douteux, et les statistiques faussées : comment, par exemple, évaluer les abécédaires et catéchismes, pour la plupart disparus ? L'équivoque, la confusion, la mouvance qui sont ses qualités (ou ses défauts), imposent à tout lecteur une incessante remise en question de ses préjugés ou de ses idées préconçues ; et si elle offre des voies de recherche et des projets d'étude encore très nombreux, tous exigent qu'elle soit considérée en sa globalité, et qu'aucune interprétation ne soit faite à moins qu'elle ne soit lue et examinée dans le contexte qui lui est propre. Ce contexte, c'est, rappelons-le, l'ensemble de ses titres, et c'est aussi leur exposition dans la durée. Ce sont ces deux conditions majeures de sa lecture qui nous sont précisément offertes aujourd'hui aux Arts et Traditions Populaires.

Le texte «intégral» est un texte qui doit être situé *en* Bibliothèque Bleue et qui, de ce fait, suppose un mode de lecture particulier : chacun peut y faire l'expérience d'une lecture sans frontières, sans divisions et sans exclusions. L'unité de la Bibliothèque Bleue tient à ce mode de consultation.

La banque de données permet à n'importe qui d'utiliser le fonds en fonction de sa motivation. Les livrets ne sont plus morcelés que de la volonté du lecteur et de ses questions. On peut lire peu, vite, longtemps et dans plusieurs directions à la fois, par association ou recoupement. Telle est l'originalité de ce qui est dû à la Bibliothèque Bleue restituée en son ampleur, et au dispositif mis en place pour l'aborder. Le système informatique fonctionne selon une nomenclature réduite (neuf points) qui a le mérite de se vouloir descriptive et le plus fidèle possible (pas de rectifications, pas de corrections orthogra-

phiques ou autres). Certes, la rubrique «Contenu» oblige-t-elle encore forcément à des interprétations, mais il suffit à l'utilisateur de les corriger ou de les modifier, puisque c'est à lui et à lui seul qu'incombe une lecture dont il ne peut se dispenser. Il peut alors donner libre cours à ses goûts, à ses inclinations ou à ses capacités d'invention. La Bibliothèque Bleue ne s'expose ou ne s'authentifie que par ce mode de lecture consultative.

L'apport de la Bibliothèque Bleue

Nous voici reconduits au début. Voici que la Bibliothèque Bleue est donnée ici à lire à différents niveaux, et qu'elle se prête à différentes lectures. Mais voici également qu'en cette lecture, ce sont la distance et le temps -la plus grande portée et la plus longue durée- qui donnent à la reconnaître ou à la retrouver. Ce que nous déchiffrons, et découvrons en toute leur dimension déployée, ce ne sont pas seulement des mythes, des légendes, des contes ou des fables, mais aussi et surtout cette narration continuée, variante, fluctuante qui est autant notre histoire que celle de la Bibliothèque Bleue. A sa fréquentation revient une langue, une manière de raconter, qui, en dépit des interdits, des frontières imposées, des modifications subies, donnent à rêver autant qu'à étudier. Et si ces textes ne correspondent à aucun des critères que l'on dit -ou croit être- ceux de l'histoire ou de la littérature, ils sont du moins comme en leurs seuils. Ce sont autant de points de passage, et c'est ainsi qu'il convient de les observer.

Mais sur ces seuils aussi, on peut se plaire à demeurer : aimer à entendre et à réentendre la même histoire, vouloir la suivre et la refaire, chacun pour soi, et constater qu'en cette multiplicité de livrets est présente et cachée la voix du narrateur, que tous peuvent écouter.

(13) *Bibliothèque Bleue* / coll. dirigée par Daniel Roche. - Paris : Montalba.